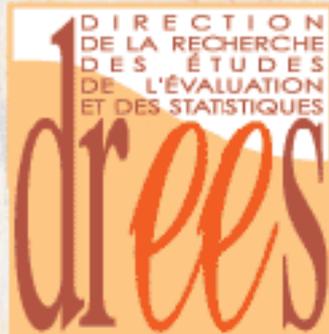




Ministère
de l'emploi, du travail
et de la cohésion sociale

Ministère de la santé
et de la protection sociale



Études et Résultats

N° 357 • décembre 2004

Cette étude - s'appuyant sur une vague d'enquêtes relatives aux opinions et attitudes des Français à l'égard de la protection sociale réalisées en 2000, 2001, 2002 et 2004 - porte spécifiquement sur l'état de l'opinion au début de l'année 2004 concernant la pauvreté et l'exclusion et sur son évolution depuis cinq ans. Premières préoccupations personnelles des Français depuis 2000, la pauvreté et l'exclusion leur semblent en développement, en lien avec l'évolution de la conjoncture économique : 84 % d'entre eux partagent cette perception début 2004 contre 68 % début 2002. Ils sont aussi deux fois plus nombreux en 2004 qu'en 2002 à penser que les femmes sont plus vulnérables à ces risques. Parmi les causes possibles de pauvreté, le manque de travail revient début 2004 au premier plan, compte tenu de la situation du marché du travail et au regard de la responsabilité individuelle. Néanmoins, les femmes, les personnes vivant dans de petites agglomérations ou en zones rurales ainsi que celles ne connaissant personne en situation de précarité professionnelle citent plus souvent cette dernière explication. Comme les années précédentes, en 2004, les caractéristiques de la pauvreté les plus souvent évoquées sont les privations et le chômage de longue durée. Les inégalités les moins acceptées concernent désormais au premier chef l'emploi, devant celles liées à l'accès aux soins, et celles relatives aux revenus. L'estimation du minimum de ressources nécessaire pour vivre est quant à elle en augmentation et l'existence du RMI de mieux en mieux acceptée. L'opinion selon laquelle l'attribution du RMI devrait être soumise à contreparties a toutefois tendance à se renforcer, celle-ci variant en fonction de la nature des contreparties envisagées.

Les opinions des Français sur la pauvreté et l'exclusion au début de l'année 2004

La Drees a poursuivi au début 2004 le cycle des enquêtes relatives aux opinions et attitudes des Français en matière de protection sociale (encadré 1). Cette enquête qui s'est déroulée entre le 8 mars et le 18 avril 2004 fait suite aux trois premières réalisées avec le soutien de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale en 2000, 2001 et 2002. Ces enquêtes explorent les questions relatives à la santé, à la pauvreté et à l'exclusion, à la famille, à la retraite, au handicap, à la dépendance des personnes âgées, etc.

Cette étude porte plus particulièrement sur l'état de l'opinion des Français concernant la pauvreté et l'exclusion ainsi que sur son évolution au cours des cinq dernières années. Quatre thèmes y sont abordés : la perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion et des populations les plus exposées à ces risques, les causes et caractéristiques de ces phénomènes et enfin, le Revenu minimum d'insertion (RMI), dispositif majeur de la lutte contre les exclusions.

Katia JULIENNE et Murielle MONROSE

Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale
Ministère des Solidarités, de la santé et de la famille
DREES



Une diffusion du sentiment selon lequel la pauvreté et l'exclusion sont en augmentation

Les enquêtes permettent d'abord d'appréhender l'évolution d'une part des préoccupations personnelles des Français et, d'autre part, de leurs préoccupations pour la France. Au début de l'année 2004, comme les années précédentes, la pauvreté demeure la première préoccupation personnelle des personnes interrogées (tableau 1). Quelle que soit la conjoncture économique, elles placent ainsi la pauvreté au premier rang de leurs préoccupations personnelles et le chômage en troisième position derrière le cancer. En revanche, en 2004 comme les autres années, c'est le chômage suivi de la pauvreté qui figure au premier plan de leurs préoccupations

pour la France. Sans là encore que la conjoncture économique n'induisse de modifications sensibles.

Au début 2004, le sentiment selon lequel la pauvreté et l'exclusion ont augmenté au cours des cinq dernières années (tableau 2) apparaît néanmoins plus marqué que les années précédentes, avec 14 points d'opinions supplémentaires dans ce sens par rapport au premier semestre 2002 : 82 % des Français partagent cette perception en 2004 contre 68 % en 2002. Cette opinion n'a cessé de progresser depuis 2001 après avoir diminué de 10 points entre 2000 et 2001 passant de 73 à 63 %. Elle paraît reliée à l'évolution de la situation du marché de l'emploi, le taux de chômage s'étant accru de février 2002 à février 2004.

De même, une part croissante des personnes interrogées pense que la pau-

vreté et l'exclusion vont continuer d'augmenter, soit une progression de 10 points par rapport au début 2002 : début 2004, 71 % d'entre elles partagent ainsi ce sentiment contre 61 % en 2002, alors que cette proportion était passée entre 2000 et 2001 de 65 à 60 %.

Ce sont les jeunes de moins de 25 ans, étudiants ou à la recherche d'un premier emploi, qui apparaissent à cet égard les plus optimistes : 20 % des moins de 25 ans et 16 % des étudiants ou des jeunes à la recherche d'un premier emploi considèrent qu'à l'avenir, la pauvreté et l'exclusion vont diminuer, contre 11 % de l'ensemble des Français.

Davantage de sensibilité au risque de pauvreté pour les femmes

En 2004, comme les années précédentes, six personnes interrogées sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui, alors que quatre sur dix estiment *a contrario* qu'il existe des populations plus fragiles. Les personnes faiblement diplômées (BEPC, CAP, BEP), celles exerçant une activité professionnelle et, en particulier les ouvriers et les employés, déclarent davantage que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui. À l'inverse, les personnes diplômées de l'enseignement supérieur, exerçant une profession libérale ou cadres supérieurs, celles dont le niveau de revenus est supérieur ou égal à 2 400 €, ainsi que les retraités et les hommes sont plus enclins à penser que certaines populations sont plus exposées à la pauvreté et à l'exclusion que d'autres. Ceci semble révéler que les premiers se sentent davantage concernés par ces risques et y sont peut-être confrontés directement (dans leur foyer) ou indirectement (dans leur entourage ou leur famille), les seconds se sentant *a priori* plus protégés.

Pour 43 % des Français, l'âge ne constitue pas en tant que tel un facteur de risque de pauvreté et d'exclusion. Cette opinion est en diminution de 5 points par rapport à 2002, mais retrouve un niveau équivalent à celui des années 2000 et 2001. Enfin, pour 64 % des personnes interrogées, le risque de

2

T **•01** les principales causes de préoccupations des français

	Les 4 premières causes de préoccupations personnelles	Les 4 premières causes de préoccupation pour la France
2000	1- la pauvreté (93 %) 2- le cancer (90 %) 3- le chômage (90 %) 4- les problèmes liés à l'environnement (87 %)	1- le chômage (96 %) 2- la pauvreté (94 %) 3- le cancer (93 %) 4- le Sida (91 %)
2001	1- la pauvreté (91 %) 2- le cancer (89 %) 3- le chômage (88 %) 4- les accidents de la route (88 %)	1- le chômage (93 %) 2- la pauvreté (92 %) 3- le cancer (92 %) 4- les accidents de la route (92 %)
2002	1- la pauvreté (93 %) 2- le cancer (90 %) 3- le chômage (88 %) 4- les accidents de la route (88 %)	1- le chômage (95 %) 2- la pauvreté (93 %) 3- le cancer (93 %) 4- les accidents de la route (91 %)
2004	1- la pauvreté (93 %) 2- le cancer (91 %) 3- le chômage (90 %) 4- les guerres dans le monde (90 %)	1- le chômage (96 %) 2- la pauvreté (94 %) 3- le cancer (93 %) 4- ex-æquo les guerres dans le monde et les problèmes liés à l'environnement (91 %)

Source : Drees, Enquête Barométrique Vague 2004 réalisée par BVA.

T **•02** selon vous depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion en France

en %

	2000	2001	2002	2004	2002-2004
Ont diminué	11	15	10	6	-4
Ont augmenté	73	63	68	82	14
Sont restés stables	12	18	19	10	-9
Ne sait pas	4	4	3	2	-1
Total	100	100	100	100	---

Source : Drees, Enquête Barométrique Vague 2004 réalisée par BVA.

pauvreté est aussi fort pour les hommes que pour les femmes. Cette proportion est également en recul par rapport à 2002 (-7 points), tandis que celle des Français qui pensent au contraire que ces risques sont plus importants pour les femmes a quasiment doublé entre 2002 et 2004, passant de 11 à 20 % (tableau 3) alors que cette opinion n'était partagée que par un peu plus de 10 % des personnes interrogées de 2000 à 2002. Cette évolution témoigne soit de la perception d'une croissance des inégalités entre les femmes et les hommes (emploi, salaire...), soit d'une prise de conscience de l'importance de ces différences.

L'évolution des opinions concernant les causes de la pauvreté : à nouveau le manque de travail avant la responsabilité individuelle

L'enquête permet d'appréhender, au regard de la conjoncture du marché du travail, l'évolution des opinions émises par les Français sur les causes susceptibles d'être à l'origine de la pauvreté. Sept types de causes étaient envisagées : le surendettement, le licenciement, le manque de qualification, le manque de travail, l'absence d'aide de leur famille, le manque de chance ou encore le refus de travailler.

La hiérarchie des trois principales causes de pauvreté les plus citées ne s'est globalement guère modifiée en 2004, comparés aux années précédentes : le licenciement, le surendettement et le manque de qualification demeurent les motifs les plus largement évoqués (tableau 4). En revanche, on constate d'importantes évolutions quant à la mise en avant de la responsabilité individuelle. En effet, alors qu'en 2002 le refus de travailler (55 %) devançait légèrement le manque de travail (53 %) dans les opinions formulées, celles-ci évoluent fortement en 2004 : la proportion de personnes qui mettent en avant le manque de travail comme cause de la pauvreté augmente de 6 points tandis que celle des personnes qui citent le refus de travailler diminue de 8. Sur l'ensemble de la période couverte par les quatre enquêtes, on observe, dans un premier temps, une diminution conti-

nue de 2000 à 2002 des opinions expliquant la pauvreté par le manque de travail (-9 points), suivie à l'inverse d'une hausse de 6 points entre 2002 et 2004. Parallèlement, alors que l'explication par le refus de travailler avait gagné 10 points entre 2000 et 2002, elle régresse de 8 points entre 2002 et 2004, retrouvant un des niveaux proches de celui observé en 2000.

L'évolution de ces opinions semble donc liée à la conjoncture de l'emploi avec, en phase d'amélioration de la situation du marché du travail, une croissance de l'explication par le refus de travailler et, à l'inverse, une tendance à privilégier l'explication par le manque de travail lorsque la conjoncture se détériore. La hausse des opinions imputant davantage les causes de la pauvreté aux licenciements de l'entreprise entre les débuts 2002 et 2004 (+3 points) le confirmerait.

Manque de travail et refus de travailler : deux explications parfois mobilisées simultanément

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs », tenant compte des caractéristiques individuelles des personnes interrogées (sexe, âge, niveau de diplôme, de revenu, lieu d'habitation) et regroupant l'ensemble des années, permet d'approfondir les opinions exprimées sur les causes possibles de la pauvreté notamment le manque de travail et le refus de travailler. L'année 2004 se distingue à cet égard fortement de l'année 2002 et se rapproche de l'année 2000 quant aux opinions exprimées (tableau 5).

Outre les effets liés à la date d'enquête, les opinions formulées par les personnes interrogées dépendent de leurs caractéristiques individuelles mais ne s'opposent pas toujours. Ainsi, les personnes âgées de moins de 25 ans et de 65 ans ou plus expliquent davantage la pauvreté par le manque de travail et par le refus de travailler. L'explication par le manque de travail est plus répandue chez les femmes, alors que le refus de travailler est plus souvent invoqué par les hommes.

Comme les plus jeunes et les plus âgées, les personnes les moins diplômées (sans diplôme ou possédant un CAP, un BEP, ou un BEPC) adhèrent davantage que la moyenne tant à l'une qu'à l'autre de ces explications. À l'in-

T • 03 et selon vous, les risques de pauvreté concernent-ils plus... ?

	en %				
	2000	2001	2002	2004	2002-2004
Les femmes	11	12	11	20	9
Les hommes	18	14	16	14	-2
Autant les hommes que les femmes	68	71	71	64	-7
Ni l'un, ni l'autre	2	2	1	1	0
Ne sait pas	1	1	1	1	0
Total	100	100	100	100	

Source : Drees, Enquête Barométrique Vague 2004 réalisée par BVA.

T • 04 évolution des opinions sur les causes de la pauvreté entre 2000 et 2004

	en %					
	2000	2001	2002	2004	2002-2004	2000-2004
Surendettement	77	79	79	79	0	2
Licenciement des entreprises	87	85	84	87	3	0
Manque de qualification	70	72	70	65	-5	-5
Manque de travail	64	56	53	59	6	-5
Pas d'aide de leur famille	66	65	63	57	-6	-9
Pas de chance	59	61	56	51	-5	-8
Ne veulent pas travailler	45	51	55	47	-8	2

Source : Drees, Enquêtes Barométriques Vague 2004 réalisée par BVA.

verse, les personnes les plus diplômées (détenant un diplôme de l'enseignement supérieur) mettent moins souvent en avant ces deux explications de la pauvreté, rejoignant sur ce point les

personnes qui perçoivent des revenus élevés.

Le plus souvent, le diplôme et le revenu influent de façon semblable sur les opinions relatives aux causes de la

pauvreté, fait attendu compte tenu des corrélations entre ces deux variables. Que ces deux facteurs ressortent de façon significative montre que les opinions se structurent en fonction de facteurs économiques et culturels liés à la formation, au milieu social et au risque ressenti par les personnes. Toutefois, avoir un diplôme élevé incite plutôt à privilégier l'explication par le refus de travailler, tandis que percevoir de faibles revenus joue en sens inverse.

*Le refus de travailler :
le rôle du lieu d'habitation
et de la proximité
avec les situations de précarité*

Quelques caractéristiques distinguent cependant les personnes qui mettent en avant l'explication par le refus de travailler de celles qui privilégient le manque de travail comme facteur explicatif de la pauvreté. Ainsi, les personnes vivant dans de petites agglomérations ou en zones rurales avancent beaucoup plus souvent l'explication par le refus de travailler, se montrant fort peu sensibles à l'explication par le manque de travail.

Enfin, les personnes qui ne connaissent personne en situation de précarité professionnelle ont tendance à adhérer davantage à l'explication par le refus de travailler, à l'inverse de celles touchées personnellement par la précarité professionnelle.

*Les caractéristiques
de la pauvreté les plus souvent
mentionnées : toujours
les privations mais aussi
le chômage de longue durée*

L'enquête réalisée au cours de l'année 2004 tentait également de cerner les opinions des personnes interrogées sur les contours de la pauvreté et de l'exclusion en leur demandant de classer, par ordre de priorité, neuf dimensions caractérisant le fait d'être pauvre ou exclu.

Trois de ces dimensions sont relatives à la privation – ne pas manger à sa faim, ne pas avoir de logement, ne pas pouvoir se soigner – et six sont plutôt d'« ordre statutaire », faisant référence à certains publics ou situations cibles

T
05 facteurs influant sur la probabilité d'expliquer la pauvreté par le manque de travail ou par le refus de travailler

	Probabilité d'expliquer la pauvreté par le « manque de travail »	Probabilité d'expliquer la pauvreté par le « refus de travailler »
Homme	- (***)	+ (*)
Femme	Réf.	Réf.
18 – 24 ans	+ (**)	+ (*)
25 – 34 ans	Ns	+ (***)
35 – 49 ans	Réf.	Réf.
50 – 64 ans	Ns	Ns
65 ans et plus	+ (**)	+ (***)
Travaille dans le public	Ns	Ns
Travaille dans le privé	Réf.	Réf.
Est indépendant	Ns	Ns
Sans diplôme	+ (***)	+ (***)
Bepc, CAP, BEP	+ (***)	+ (***)
Bac	Réf.	Réf.
Diplôme de l'enseignement supérieur	- (**)	- (***)
Gagne moins de 1150 €	+ (***)	- (***)
Gagne de 1150 à moins de 2400 €	Réf.	Réf.
Gagne 2400 € ou plus	- (***)	- (***)
Habite en zone rurale	- (**)	+ (***)
Habite une petite agglomération	Ns	+ (***)
Habite une agglomération moyenne	+ (*)	Ns
Habite une grosse agglomération	Réf.	Réf.
Habite en région parisienne	Ns	Ns
Touchées directement par la précarité professionnelle (1)	Ns	- (***)
Touchées indirectement par la précarité professionnelle (1)	Réf.	Réf.
Éloignées de la précarité professionnelle (1)	Ns	+ (***)
2000	+ (***)	- (***)
2001	+ (***)	- (***)
2002	Réf.	Réf.
2004	+ (***)	- (***)

Lecture : la probabilité d'expliquer la pauvreté par le manque de travail est moins élevée pour les hommes que pour les femmes à caractéristiques identiques.
Ns : non significatif ; *** significatif à plus de 99 % ; ** significatif à plus de 95 % ; * significatif à plus 90 %.
Au cours de l'enquête, il est demandé à la personne interrogée si elle connaît, dans ou en dehors de sa famille, des personnes dans l'une des situations suivantes : chômage indemnisé, chômage non indemnisé et emploi précaire. Les réponses sont ensuite agrégées pour construire une variable de « précarité professionnelle » selon que la personne interrogée déclare connaître au moins une des trois situations de référence dans ces différents contextes.
Les personnes « éloignées » de la précarité professionnelle déclarent n'avoir connaissance d'aucune des trois situations de référence citées précédemment, ni pour elles-mêmes, ni pour un membre de leur famille, ni pour une personne hors de leur famille. Les « personnes touchées directement » déclarent spontanément se trouver elles-mêmes en situation de précarité professionnelle. Enfin, les « personnes touchées indirectement » ont connaissance d'une des situations de référence énumérées sans pour autant vivre elles-mêmes directement dans cette situation.
Source : Drees, Enquêtes Barométriques.

des politiques sociales – être au chômage depuis deux ans et plus, élever seul un ou plusieurs enfants avec de faibles ressources, être allocataire du RMI, avoir un emploi à temps partiel avec un salaire très faible, avoir un emploi précaire, avoir une pension sans pouvoir travailler (encadré 1).

Au début de l'année 2004, comme les années précédentes, c'est le fait de ne pas manger à sa faim qui semblait avant tout caractériser les situations de pauvreté ou d'exclusion pour l'ensemble des personnes interrogées. Ainsi, 45 % d'entre elles citent en premier cet item (tableau 6), le fait de ne pas avoir de logement arrivant en deuxième position (30 %). Néanmoins, le fait de ne pas manger à sa faim est moins souvent cité que les années précédentes, avec une augmentation simultanée des opinions mettant en avant la privation de logement. Pour les Français, ces trois dimensions liées aux privations constituent les éléments les plus caractéristiques de la pauvreté et de l'exclusion. Les six dimensions se reportant à des situations cibles des politiques sociales ne sont pas les plus mises en avant. Le chômage de longue durée est néanmoins un peu plus souvent cité en 2004 qu'en 2002, après une légère diminution entre 2001 et 2002, sans doute là encore en lien avec l'évolution du marché du travail.

Comme cela a été signalé par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, les personnes directement touchées par la pauvreté sont proportionnellement moins nombreuses que les autres à considérer les privations de nourriture, de logement ou de soins comme caractéristiques de cette situation (tableau 7). Cette tendance est toutefois moins marquée en 2004.

A contrario, elles sont proportionnellement plus nombreuses à caractériser la pauvreté à partir de situations visées par les politiques sociales comme « être allocataire du RMI », ou encore « élever seul(e) ses enfants avec de faibles ressources » (tableau 7).

Au début 2004 comme deux ans auparavant, la définition des contours de la pauvreté et de l'exclusion dépend de l'âge des personnes interviewées, reflétant soit un effet de génération, soit un effet lié au cycle de vie. Les moins

T •06 « selon vous, être pauvre ou exclu aujourd'hui, c'est en premier ... ? »

en %

	2000	2001	2002	2004
Dimensions relatives à des privations				
Ne pas manger à sa faim	49	43	45	45
Ne pas avoir de logement	23	27	28	30
Ne pas pouvoir se soigner	4	3	5	3
Autres dimensions				
Chômage depuis deux ans ou plus	10	12	8	10
Élever seul(e) un ou plusieurs enfants avec de faibles ressources	5	4	5	4
Être allocataire du RMI	4	6	5	3
Temps partiel, salaire très faible	2	2	2	2
Avoir un emploi précaire (Cdd)	2	1	2	2
Avoir une pension sans pouvoir travailler	1	1	1	1
Total	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête Barométrique Vague 2004 réalisée par BVA.

T •07 part des personnes interrogées estimant que les privations de nourriture, de logement, ou de soins sont une des trois caractéristiques de la pauvreté, selon la proximité de la pauvreté sociale étendue¹ des personnes interrogées

	2000	2001	2002	2004
Ne pas manger à sa faim				
Ensemble de la population	87 %	83 %	86 %	86 %
Touchées directement	-4	-5	-6	-2
Éloignées	-1	2	2	1
Ne pas avoir de logement				
Ensemble de la population	77 %	74 %	79 %	78 %
Touchées directement	-6	-2	-9	-2
Éloignées	0	-2	-1	-1
Ne pas pouvoir se soigner				
Ensemble de la population	53 %	53 %	52 %	52 %
Touchées directement	-7	-10	-10	-4
Éloignées	-1	3	3	0
Être allocataire du RMI				
Ensemble de la population	14 %	17 %	16 %	10 %
Touchées directement	3	9	7	8
Éloignées	-1	0	-2	-1
Élever seul(e) ses enfants avec de faibles ressources				
Ensemble de la population	22 %	22 %	23 %	23 %
Touchées directement	4	5	3	3
Éloignées	1	0	-1	0

Au cours de l'enquête, il est demandé à la personne interrogée si elle connaît, dans ou en dehors de sa famille, des personnes dans l'une des quatre situations suivantes : élever seules ses enfants avec de faibles ressources, être sans domicile fixe, toucher une pension sans pouvoir travailler, percevoir le RMI. Les réponses sont ensuite agrégées pour construire une variable de proximité à la « pauvreté sociale » selon que la personne interrogée déclare connaître au moins une des quatre situations de référence dans ces différents contextes.

Les personnes « éloignées » de la précarité professionnelle déclarent n'avoir connaissance d'aucune des situations de référence citées précédemment, ni pour elles-mêmes, ni pour un membre de leur famille, ni pour une personne hors de leur famille. Les « personnes touchées directement » déclarent spontanément se trouver elles-mêmes en situation de précarité professionnelle. Enfin, les « personnes touchées indirectement » ont connaissance d'une des situations de référence énumérées sans pour autant être elles-mêmes dans cette situation.

Par « pauvreté sociale étendue », on entend les personnes touchées directement par la pauvreté sociale ainsi que les individus dont le ménage a récemment perçu le RMI.

Source : Drees, Enquêtes Barométriques.

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les résultats de quatre enquêtes barométriques effectuées par l'Ifoop puis BVA pour la Drees. Celles-ci ont été réalisées à l'aide de la méthode des quotas auprès de personnes de 18 ans et plus, et portent sur leurs opinions en matière de protection sociale, de santé, d'inégalités et de retraites. La première enquête a été menée entre le 11 février et le 5 avril 2000 sur un échantillon de 4 000 personnes ; la deuxième entre le 7 mai et le 29 juin 2001 auprès de 4 019 personnes ; la troisième entre le 13 mars et le 21 mai 2002 auprès de 3 995 personnes ; enfin, la quatrième s'est déroulée entre le 8 mars et le 18 avril 2004 auprès de 4 001 personnes.

La proximité avec les situations de pauvreté et d'exclusion est mesurée à l'aide de variables élémentaires et synthétiques. Au cours de l'enquête, il est demandé à la personne, pour caractériser son foyer, si elle connaît, dans ou en dehors de sa famille, chacune des sept situations types suivantes :

- être au chômage indemnisé,
- être au chômage non indemnisé,
- être sans domicile,
- élever seul(e) ses enfants avec un revenu inférieur au Smic,
- toucher une pension (invalidité, handicap) sans pouvoir travailler,
- occuper un emploi précaire,
- percevoir le RMI.

Les réponses suggérées (et exclusives) sont « dans votre famille », « en dehors de votre famille » et « non ». L'enquêteur relève une réponse « Soi-même » lorsque les individus disent qu'ils se trouvent eux-mêmes dans la situation citée.

Les réponses sont ensuite agrégées pour construire des variables de proximité selon que la personne interrogée déclare connaître au moins une des sept situations de référence dans ces différents contextes.

Les notions de proximité à la pauvreté sociale et à la précarité professionnelle sont à cet égard définies comme suit :

- la proximité à la pauvreté sociale regroupe les quatre situations suivantes : élever seul(e) ses enfants avec de faibles ressources, être sans domicile, toucher une pension (invalidité, handicap) sans pouvoir travailler, percevoir le RMI. Cette notion peut être dite « étendue » : dans ce cas, aux personnes touchées elles-mêmes par la pauvreté sociale, on ajoute les ménages qui ont récemment perçu le RMI.
- la proximité à la précarité professionnelle regroupe les situations suivantes : chômage indemnisé, chômage non indemnisé et emploi précaire. Cette notion peut être dite « étendue » : dans ce cas, aux personnes touchées elles-mêmes par la précarité professionnelle, on ajoute les ménages qui ont récemment perçu des allocations chômage.

Le degré de proximité à ces situations est quant à lui défini de la manière suivante :

- Les personnes qui déclarent n'avoir connaissance d'aucune des situations citées, ni pour elles-mêmes, ni pour un membre de leur famille, ni pour une personne hors de leur famille, constituent la catégorie des « personnes éloignées ».
- Les personnes qui déclarent spontanément se trouver elles-mêmes, au moment de l'enquête, dans les situations de pauvreté ou de précarité professionnelle constituent la catégorie des « personnes touchées directement ».
- Les autres personnes interrogées qui ont connaissance d'une des situations énumérées via un membre de leur famille ou une personne hors de leur famille, mais qui ne vivent pas directement dans cette situation, constituent la catégorie des « personnes touchées indirectement ».

de 35 ans ont ainsi davantage tendance que les 65 ans et plus à citer les privations pour caractériser la pauvreté et l'exclusion. Pour ces derniers, ce sont plutôt des dimensions comme le chômage de longue durée ou le temps partiel faiblement rémunéré, qui définissent le fait d'être pauvre ou exclu : un peu plus de 30 % d'entre eux citent ainsi le fait d'être au chômage depuis deux ans ou plus (contre 23 % de l'ensemble de la population). Ils sont aussi plus nombreux à considérer que le fait d'élever seul(e), un ou plusieurs enfants avec de faibles revenus constitue un aspect important de la pauvreté et de l'exclusion (28 % contre 24 %). À l'inverse, ils ne mettent pas particulièrement en avant le fait d'être allocataire du RMI.

Les inégalités liées à l'emploi deviennent les moins acceptées, devant celles relatives à l'accès aux soins

Outre les questions portant directement sur la pauvreté et l'exclusion, l'enquête permet plus largement d'appréhender les opinions relatives aux inégalités et leur évolution. Les personnes interrogées sont en effet appelées à choisir au sein d'une liste de huit types d'inégalités, les deux qui leur paraissent les plus répandues, puis les deux leur semblant les moins acceptables.

Comme les années précédentes, ce sont les inégalités liées aux revenus qui sont citées en 2004 comme étant les plus répandues, suivies de celles concernant l'emploi, puis de celles relatives au logement (tableau 8). Entre 2000 et 2004, les inégalités de revenus demeurent celles considérées comme les plus répandues bien que cette opinion ait tendance à devenir moins prégnante, passant de 67 % des personnes interrogées en 2000 à 59 % en 2004. En revanche, les Français se sont montrés de plus en plus nombreux, entre 2001 et 2004, à penser que les inégalités liées à l'emploi étaient les plus répandues, alors que cette opinion avait fortement reculé entre 2000 et 2001. Enfin, les inégalités liées au logement sont perçues comme plus fréquentes depuis 2001 (+5 points entre 2000 et 2001), et celles liées à

T •08 il existe plusieurs types d'inégalités. Parmi les suivantes, quelles sont celles qui sont, les plus répandues et les moins acceptables aujourd'hui dans notre société française... ?

Score global des types d'inégalités	Les plus répandues				Les moins acceptables			
	2000	2001	2002	2004	2000	2001	2002	2004
Revenus	67	66	65	59	46	46	44	35
Emploi	48	41	43	50	41	38	34	39
<i>Avoir un emploi</i>	28	19	22	28	25	19	18	23
<i>Type d'emploi</i>	20	22	21	22	16	19	16	16
Logement	26	31	33	31	30	31	36	34
Accès aux soins	16	17	16	17	31	30	32	37
Origine ethnique	16	16	17	20	23	22	25	27
Dans les études	18	16	16	15	18	18	18	19
Héritage familial	6	10	8	6	6	9	8	6

Source : Drees, Enquête Barométrique Vague 2004 réalisée par BVA.

l'origine ethnique depuis 2004 (+3 points entre 2002 et 2004).

L'ordre des inégalités considérées comme étant les moins acceptables s'est cependant modifié entre les débuts 2002 et 2004. Les inégalités liées à l'emploi sont les plus fréquemment citées comme inacceptables, opinion émise par la moitié des personnes interrogées, soit 7 points de plus qu'en 2002. Il est là encore intéressant de constater que les opinions qui stigmatisent les inégalités liées à l'emploi reviennent début 2004 à un niveau proche de celui de 2000, après avoir diminué continûment entre 2000 et 2002. Au contraire, suite à la reprise du marché du travail, la sensibilité aux inégalités d'accès aux soins a continué à croître sur la période, passant de 31 à 37 % des opinions relatives aux inégalités les moins acceptables, ce qui semble correspondre à la montée d'une préoccupation structurelle. En troisième position, les inégalités liées aux revenus sont en diminution de 9 points depuis 2001. Ainsi, si en 2000, les Français jugeaient d'abord inacceptables les inégalités de revenus (46 %), puis celles liées à l'emploi (41 %), au logement (30 %) et à l'accès aux soins (31 %), la hiérarchie s'est modifiée au début de l'année 2004 : les Français considèrent désormais les inégalités liées à l'emploi comme les moins acceptables (39 %), suivies de celles portant sur l'accès aux soins (37 %), les revenus (35 %) et le logement (34 %).

Les personnes les moins diplômées, et dont les revenus sont les plus faibles, citent davantage comme inacceptables

les inégalités liées aux revenus, au logement et à l'emploi. En revanche, les personnes les plus diplômées et dont les revenus sont élevés citent davantage les inégalités d'accès aux soins, celles liées aux études, ainsi que les inégalités liées aux origines ethniques.

Une estimation des besoins minimaux de ressources qui augmente au fil du temps

L'existence du RMI apparaît au fil du temps de mieux en mieux acceptée, cette opinion passant de 85 % de personnes favorables en 2001 à 87 % en 2002 et 89 % en 2004.

Le minimum de ressources cité par les personnes interrogées comme celui dont devrait disposer une personne seule pour vivre mensuellement est en augmentation continue d'une enquête à l'autre. Ainsi, 19 % des personnes interrogées pensaient en 2000 que pas plus de 750 € n'étaient nécessaires pour vivre, contre seulement 11 % en 2004. Si 56 % des Français pensaient en 2000 que ce seuil était de plus de 900 € par mois, cette opinion est partagée en 2004 par 74 % d'entre eux. Interrogés quant au niveau du RMI, la plupart continue à ignorer son montant exact, et a tendance à le surévaluer en 2004 comme les années précédentes. Lorsque ce montant leur est indiqué, deux tiers des personnes interviewées indiquent être favorables à une hausse du RMI, proportion stable depuis 2001.

En revanche, la part des personnes estimant que son niveau doit être maintenu augmente continûment passant de

20 % en 2000, à 23 % en 2002 puis 25 % en 2004. Ce résultat peut sembler paradoxal eu égard à la hausse des ressources considérées comme nécessaires à travers les enquêtes. Cette différence peut sans doute être expliquée par la nécessité ressentie pour une personne interrogée sur quatre de maintenir une incitation financière à rechercher un emploi.

Les Français exerçant une profession indépendante, les agriculteurs, les artisans et commerçants sont les moins favorables à une hausse du RMI ; 58 % des agriculteurs pensent qu'il est à son « bon niveau » comme 42 % des artisans et des commerçants, et 25 % de l'ensemble des personnes interrogées. Il en est de même pour les ouvriers tandis que les professions libérales, cadres supérieurs et professions intermédiaires y seraient davantage enclins.

Les salariés du secteur public apparaissent les plus favorables à une augmentation du RMI. De même, la proximité à la pauvreté se conjugue avec des opinions plus favorables à une hausse du RMI : tel est le cas pour 73 % des chômeurs et 81 % des répondants dont les ressources du foyer comprennent des allocations versées au titre du RMI. En outre, les personnes vivant en milieu rural sont un peu plus nombreuses à considérer que le RMI est à son « bon niveau » (30 % contre 25 %), alors que la tendance inverse est observée pour celles résidant dans l'agglomération parisienne (72 % d'opinions favorables à l'augmentation du RMI). Ces disparités d'appréciation doivent sans doute être mises en relation avec les différen-

ces de coût du logement entre milieu rural et grandes agglomérations.

Bien que deux tiers d'entre eux se déclarent sur le principe favorables à une augmentation du RMI, les Français ne sont pas forcément directement prêts à contribuer à son financement, puisque seulement 49 % accepteraient une hausse de leurs impôts ou de leurs cotisations pour financer une hausse du RMI, alors que 47 % y sont opposés. En outre, seules 37 % des personnes peu diplômées sont prêtes à contribuer au financement d'une telle augmentation contre 56 % des personnes du niveau Bac et 61 % de celles d'un niveau Bac +2 et plus.

Le RMI n'est pas ouvert en France aux jeunes de moins de 25 ans à l'exception de ceux ayant des charges de famille. L'évolution de l'opinion des Français quant à une extension du dispositif à cette catégorie de la population révèle plutôt une tendance au durcissement puisque, bien que toujours majoritairement favorables, les opinions en ce sens passent de 75 % en 2000 à 69 % en 2002 et 63 % en 2004. Les jeunes adultes de 18 à 24 ans, potentiellement concernés, sont logiquement les plus en faveur d'une extension du dispositif.

La question de la conditionnalité : le renforcement de la demande de contreparties se poursuit mais varie en fonction de leur nature

L'opinion selon laquelle le RMI doit être attribué jusqu'à ce que l'allocataire

retrouve des revenus suffisants demeure à un niveau stable, étant émise par près de 80 % des personnes interrogées entre 2000 et 2004. Concomitamment, la soumission du RMI à des contreparties est une idée qui continue de gagner du terrain, passant de 76 % de personnes favorables en 2000 à 84 % en 2004. La même tendance est observable concernant les contreparties aux allocations de chômage : 80 % des personnes interrogées s'y déclarent favorables en 2000 et 96 % en 2004. Quelles que soient les opinions manifestées sur les conditions d'ouverture des droits, ou les causes de la pauvreté, l'exigence de contreparties au versement d'une allocation apparaît donc comme un sentiment qui tend à se renforcer, que la prestation considérée relève de l'assurance ou de l'assistance.

En revanche, l'évolution de l'opinion quant à la nature des contreparties à demander aux allocataires du RMI apparaît plus nuancée. Une majorité de plus en plus large est partisane de contreparties prenant la forme de recherche d'emploi ou d'amélioration des qualifications par la participation à des formations, *a fortiori* en période de difficultés du marché de l'emploi. En revanche, l'obligation d'accepter les emplois proposés ne recueille pas davantage de suffrages que les années précédentes. La même tendance peut être constatée en ce qui concerne les titulaires d'allocations de chômage, cette évolution sur deux ans se retrouvant lorsque l'on procède à une analyse « toutes choses égales par ailleurs » (tableau 10).

L'exigence de contreparties et leur nature varient par ailleurs en fonction des caractéristiques des personnes interrogées. À caractéristiques individuelles identiques, l'âge, le diplôme, le niveau de revenu, le lieu d'habitation et la proximité avec les situations de pauvreté influent sur les opinions émises en la matière. Ainsi, les personnes de 50 ans et plus sont plus favorables à des contreparties que les plus jeunes, et ceci quelle que soit leur nature. Les plus jeunes ne se démarquent pas des 35-49 ans en matière d'emploi ou de formation, mais s'opposent davantage qu'eux à des contreparties qui prendraient la forme de travaux d'intérêt général, ou pour les plus jeunes, d'efforts d'insertion sociale. Les personnes vivant en zones rurales, dans des petites ou moyennes agglomérations sont également, « toutes choses égales par ailleurs », plus favorables à l'existence de contreparties de toute nature, ainsi que les personnes les plus éloignées de la pauvreté. En revanche, si les personnes ayant de faibles revenus se déclarent moins favorables à une demande de contreparties, alors qu'un niveau de diplôme peu élevé semble en lui-même à l'inverse.

Cette « géographie » des opinions relatives aux contreparties à associer au RMI correspond en partie seulement à celle des facteurs qui influencent les opinions concernant le refus de travailler comme cause possible de la pauvreté (encadré 2). ●

T évolution des opinions sur la nature des contreparties au RMI entre 2000 et 2004

	2000	2001	2002	2004	2002-2004	2000-2004
De rechercher un emploi	96	94	94	97	3	1
D'accepter un stage de formation	95	93	92	96	4	1
De faire des efforts pour s'insérer socialement	95	93	93	94	1	-1
De participer à une tâche d'intérêt général proposée par une collectivité ou une association	79	78	78	82	4	3
D'accepter les emplois qui leur sont proposés	81	78	77	77	0	-4

Source : Drees, Enquête Barométrique Vague 2004 réalisée par BVA..

T •10 probabilité d'être favorable à une contrepartie pour le bénéficiaire du RMI

Nature de la contrepartie	Emploi	Stage de formation	Travaux d'intérêt général	Effort d'insertion sociale	Recherche d'emploi
Homme	- (*)	Ns	- (***)	Ns	Ns
Femme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
18 – 24 ans	Ns	Ns	- (***)	- (***)	Ns
25 – 34 ans	Ns	Ns	- (**)	Ns	Ns
35 – 49 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
50 – 64 ans	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)	Ns
65 ans et plus	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)
Travaille dans le public	Ns	+ (*)	Ns	Ns	Ns
Travaille dans le privé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Est indépendant	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns
Sans diplôme	+ (***)	Ns	+ (***)	+ (**)	Ns
Bepc, CAP, BEP	+ (***)	Ns	+ (***)	+ (***)	+ (*)
Bac	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme de l'enseignement supérieur	- (***)	Ns	Ns	- (**)	Ns
Gagne moins de 1150 €	- (***)	- (***)	- (***)	- (***)	- (***)
Gagne de 1150 à moins de 2400 €	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Gagne 2400 € ou plus	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns
Habite en zone Rurale	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)
Habite une petite agglomération	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)
Habite une agglomération moyenne	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)
Habite une grosse agglomération	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Habite en région parisienne	Ns	Ns	- (***)	Ns	Ns
Touchées directement par la pauvreté sociale(1)	- (***)	Ns	- (**)	Ns	Ns
Touchées indirectement par la pauvreté sociale (1)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Éloignées de la pauvreté sociale (1)	+ (***)	Ns	+ (***)	Ns	Ns
2000	+ (***)	+ (***)	Ns	+ (**)	+ (***)
2001	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns
2002	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
2004	Ns	+ (***)	+ (***)	+ (***)	+ (***)

Lecture : la probabilité d'être favorable à une contrepartie sous forme d'un emploi pour les bénéficiaires du RMI est plus élevée pour les 50 ans et plus à caractéristiques identiques que pour les 35 à 49 ans.

Ns : non significatif ; *** significatif à plus de 99 % ; ** significatif à plus de 95 % ; * significatif à plus 90 %.

(1) Au cours de l'enquête, il est demandé à la personne interrogée si elle connaît, dans ou en dehors de sa famille, des personnes dans l'une des situations suivantes : élever seules ses enfants avec de faibles ressources, être sans domicile fixe, toucher une pension sans pouvoir travailler, percevoir le RMI. Les réponses sont ensuite agrégées pour construire une variable de proximité à la « pauvreté sociale » selon que la personne interrogée déclare connaître au moins une des situations de référence dans ces différents contextes.

Les personnes « éloignées » de la pauvreté sociale déclarent n'avoir connaissance d'aucune des quatre situations de référence citées précédemment, ni pour elles-mêmes, ni pour un membre de leur famille, ni pour une personne hors de leur famille. Les « personnes touchées directement » déclarent spontanément se trouver elles-mêmes, au moment de l'enquête, en situation de pauvreté sociale. Enfin, les « personnes touchées indirectement » ont connaissance d'une des situations de référence énumérées sans pour autant vivre elles-mêmes dans cette situation.

Source : Drees, Enquêtes Barométriques.

Une concordance partielle entre les opinions concernant le refus de travailler et l'association de contreparties au RMI

La « géographie » des opinions sur les contreparties à associer au RMI semble en partie refléter celle des personnes qui mettent en avant le refus de travailler parmi les facteurs explicatifs de la pauvreté. Par exemple, les personnes qui vivent dans des zones rurales ou de petites agglomérations sont plus favorables que les autres à l'association de contreparties au RMI, alors qu'elles adhèrent aussi davantage à l'explication de la pauvreté et de l'exclusion par le refus de travailler. De même, la proximité à la pauvreté (et de manière similaire à la précarité professionnelle) rend les personnes interrogées moins favorables à des contreparties au RMI, et les conduit aussi à moins mettre en avant le refus de travailler comme cause de la pauvreté. De même, les personnes qui ont des revenus faibles ne sont favorables à aucune forme de contreparties et ne privilégient pas non plus le refus de travailler comme explication de la pauvreté.

Toutefois, les autres caractéristiques individuelles (âge, sexe, diplôme) n'exercent pas forcément la même influence sur les opinions concernant les causes de la pauvreté et sur les contreparties au RMI. En effet, les personnes de 50 ans et plus sont favorables à ces contreparties, alors qu'elles mettent sur le même plan manque de travail et refus de travailler, parmi les explications de la pauvreté.

De même, les personnes qui ont les diplômes les moins élevés sont elles aussi favorables à des contreparties au RMI, contrairement à celles qui possèdent les diplômes les plus élevés. Cependant, les premières mettent en avant aussi bien l'explication de la pauvreté par le manque de travail que par le refus de travailler, tandis que les secondes adhèrent relativement moins à l'une ou à l'autre.

Pour en savoir plus

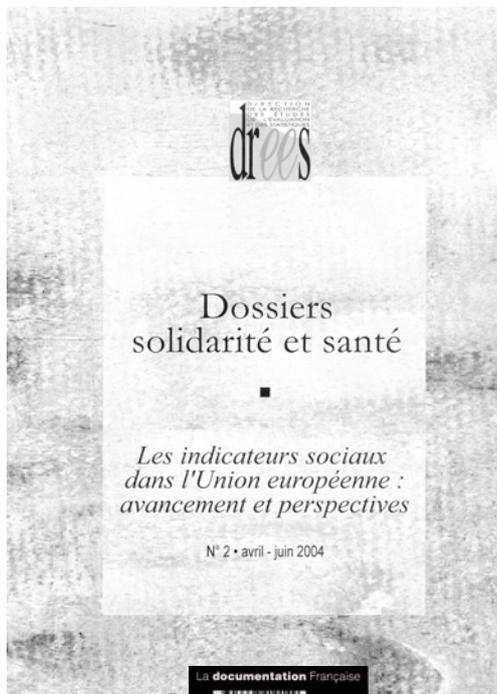
- *METTE C., RALLE P. : « Enquête d'opinion relative à la pauvreté », in Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la Documentation française, 2000.*
- *FORSÉ M., PARODI M. : « Un panorama des opinions à l'égard de l'État-Providence », Drees, Études et Résultats, n° 135, septembre 2001.*
- *ASSOUS L. : « Les opinions des Français au début 2000 en matière d'âge de départ à la retraite », Drees, Études et Résultats, n° 150, décembre 2001.*
- *CAILLOT L., BOARINI R., LE CLAINCHE C. : « Les opinions des Français en matière de retraites de 2000 à 2002 », Drees, Études et Résultats, n° 210, décembre 2002.*
- *BOISSELOT P. « Santé, famille, protection sociale, exclusion : les opinions des Français de 2000 à 2002 », Drees, Études et Résultats, n° 223, mars 2003.*
- *FORSÉ M., PARODI : « Stabilité et évolutions des opinions à l'égard de l'État-Providence entre 2000 et 2002 », Drees, Études et Résultats, n° 273, novembre 2003.*
- *METTE C. : « Les opinions des Français sur la dépendance des personnes âgées de 2000 à 2002 », Drees, Études et Résultats, n° 274, novembre 2003.*
- *GRAMAINA, MOMIC M. : « Opinion des Français sur la pauvreté et l'exclusion en 2002 », in Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la Documentation française, 2003-2004.*
- *JULIENNE K., MONROSE M. : « L'opinion des jeunes adultes en matière de protection sociale en 2002 », Drees, Études et Résultats, n° 328, juillet 2004.*

Études et résultats derniers numéros parus

- Benoît Chastenet : « *L'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de 6 ans en 2003* », Études et résultats n° 356, décembre 2004.
- Élisabeth Algava et Mathieu Plane : « *Vieillesse et protection sociale en Europe et aux États-Unis* », Études et résultats n° 355, novembre 2004.
- Bureau « Lutte contre l'exclusion » en collaboration avec Katia Julienne : « *Les allocataires de minima sociaux en 2003* », Études et résultats n° 354, novembre 2004.
- Sabine Bessière, Pascale Breuil-Genier et Serge Darriné : « *La démographie médicale à l'horizon 2025 : une régionalisation des projections* », Études et résultats n° 353, novembre 2004.
- Sabine Bessière, Pascale Breuil-Genier et Serge Darriné : « *La démographie médicale à l'horizon 2025 : une actualisation des projections au niveau national* », Études et résultats n° 352, novembre 2004.
- Georges Gloukoviezoff et Murielle Monrose : « *Accès et utilisation des services bancaires par les allocataires de minima sociaux* », Études et résultats n° 351, novembre 2004.
- Sophie Bressé : « *Les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et l'offre de soins infirmiers aux personnes âgées en 2002* », Études et résultats n° 350, novembre 2004.
- Emmanuelle Cambois et Agnès Lièvre : « *Risques de perte d'autonomie et chances de récupération chez les personnes âgées de 55 ans ou plus : une évaluation à partir de l'enquête Handicaps, incapacités, dépendance* », Études et résultats n° 349, novembre 2004.
- Annick Vilain : « *Les interruptions volontaires de grossesse en 2002* », Études et résultats n° 348, octobre 2004.
- Vanessa Bellamy avec la collaboration de Jean-Luc Roelandt et Aude Caria : « *Troubles mentaux et représentations de la santé mentale : premiers résultats de l'enquête Santé mentale en population générale* », Études et résultats n° 347, octobre 2004.
- Sophie Bressé avec la collaboration de Nathalie Dutheil : « *L'évolution sur deux ans de l'aide dispensée aux personnes âgées de 60 ans et plus* », Études et résultats n° 346, octobre 2004.
- Julien Bechtel : « *Les comptes de la protection sociale en 2003* », Études et résultats n° 345, octobre 2004.
- Jean-Marie Chanut et Hélène Michaudon avec la collaboration d'Anne Pla : « *L'AAH, un minimum social destiné aux adultes handicapés* », Études et résultats n° 344, octobre 2004.
- Margot Perben : « *L'Allocation personnalisée d'autonomie au 30 juin 2004* », Études et résultats n° 343, octobre 2004.
- Magali Coldefy et Emmanuelle Salines : « *Les secteurs de psychiatrie générale en 2000 : évolutions et disparités* », Études et résultats n° 342, octobre 2004.
- Magali Coldefy et Emmanuelle Salines : « *Les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile en 2000 : évolutions et disparités* », Études et résultats n° 341, septembre 2004.
- Sophie Cazain, Stéphane Donné, Christel Gilles et Patrick Pétour : « *Le nombre d'allocataires du RMI au 30 juin 2004* », Études et résultats n° 340, septembre 2004.
- Matthieu Lainé et Marie-Caroline Legendre : « *L'évolution des dépenses de pharmacie dans les budgets hospitaliers des établissements sous dotation globale entre 1998 et 2001* », Études et résultats n° 339, septembre 2004.
- Julien Bechtel : « *Les prestations sociales en 2003* », Études et résultats n° 338, septembre 2004.
- Lauren Trigano : « *La conjoncture des établissements de santé publics et privés au cours de l'année 2003 – Résultats Provisoires* », Études et résultats n° 337, août 2004.
- Sylvie Cohu, Diane Lequet-Slama et Pierre Strobel : « *Protection sociale : un aperçu de la situation des dix nouveaux membres de l'Union européenne* », Études et résultats n° 336, août 2004.
- Romuald Le Lan avec la collaboration de Dominique Baubeau : « *Les conditions de travail perçues par les professionnels des établissements de santé* », Études et résultats n° 335, août 2004.
- Murielle Monrose : « *Les Fonds d'aide aux jeunes : bilan de l'année 2003* », Études et résultats n° 334, août 2004.
- Karim Azizi et Christel Gilles : « *L'évolution du RMI en 2003 : une analyse économétrique* », Études et résultats n° 333, août 2004.
- Claire Baudier-Lorin et Benoît Chastenet : « *Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2003* », Études et résultats n° 332, août 2004.
- Émilie Raynaud avec la collaboration de Malik Koubi : « *Les retraites de la génération 1948, une illustration par quelques cas types* », Études et résultats n° 331, août 2004.
- Carole Bonnet et Najat El Mekkaoui de Freitas : « *Retraite et patrimoine financier des ménages* », Études et résultats n° 330, août 2004.
- Philippe Roussel : « *Les institutions de prévoyance en France : un panorama économique en 2001* », Études et résultats n° 329, juillet 2004.
- Katia Julienne et Murielle Monrose : « *L'opinion des jeunes adultes en matière de protection sociale en 2002* », Études et résultats n° 328, juillet 2004.
- Dominique Baubeau et Lauren Trigano : « *La prise en charge de l'insuffisance rénale chronique* », Études et résultats n° 327, juillet 2004.

Pour obtenir *Études et Résultats*

Écrire au ministère de la Santé et de la protection sociale, secrétariat de rédaction de la Drees, 11, place des Cinq martyrs du Lycée Buffon, 75696 Paris cedex 14 • Envoyer une télécopie au 01 40 56 80 38 • Consulter l'intégralité des textes sur le site Internet du ministère www.sante.gouv.fr/hm/publication



Dossiers Solidarité et Santé

N° 2 avril - juin 2004

Les indicateurs sociaux dans l'Union européenne : avancement et perspectives

Prix : 10,80 € (4 numéros par an)

Les Dossiers solidarité et santé sont diffusés par la Documentation Française 29, quai Voltaire 75344 - Paris cedex 07

Renseignements, commande et abonnement annuel au : 01 40 15 72 00

Commande en ligne : www.ladocfrancaise.gouv.fr

Derniers numéros parus :

• Outils et méthodes statistiques pour les politiques de santé et de protection sociale
N° 1, janvier-mars 2004

• Les revenus sociaux en 2002
N° 4, octobre-décembre 2003

• La microsimulation des politiques de transferts sociaux et fiscaux à la Drees : objectifs, outils et principales études et évaluations
N° 3, juillet-septembre 2003

• Des comptes de la santé par pathologie : un prototype pour l'année 1998
N° 2, avril-juin 2003

• Les personnes âgées entre aide à domicile et établissement
N° 1, janvier-mars 2003

au sommaire de ce numéro

CONSTRUIRE DES INDICATEURS EUROPÉENS DE PENSIONS : UNE ENTREPRISE QUI RÉVÈLE LES PARTICULARITÉS NATIONALES DES SYSTÈMES DE RETRAITE

Laurent CAUSSAT et Michèle LELIÈVRE

LES INDICATEURS DE SUIVI DES PENSIONS : L'ANNEXE STATISTIQUE PRÉSENTÉE PAR LA FRANCE DANS LE RAPPORT DE STRATÉGIE NATIONALE SUR LES PENSIONS

Hanène BELHAJ

MÉTHODOLOGIE DES INDICATEURS DU PLAN D'ACTION POUR L'INCLUSION SOCIALE

Patrick PÉTOUR

PRÉSENTATION DE L'ANNEXE STATISTIQUE FAISANT LE BILAN DU PLAN NATIONAL D'ACTION POUR L'INCLUSION SOCIALE EN FRANCE POUR LA PÉRIODE 2001-2003

Brou ADJÉ et Patrick PÉTOUR

QUELQUES COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS ASSOCIÉS AU PLAN NATIONAL D'ACTION POUR L'INCLUSION SOCIALE POUR LA PÉRIODE 2001-2003

Katia JULIENNE et Patrick PÉTOUR

UN NOUVEL INDICATEUR EUROPÉEN : LES TRAVAILLEURS PAUVRES

Michèle LELIÈVRE, Eric MARLIER et Patrick PÉTOUR

CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR DES « SANS-ABRI » : QUELLE HARMONISATION AU NIVEAU EUROPÉEN ?

Cécile BROUSSE

DÉMARCHE ET PROPOSITIONS POUR UNE HARMONISATION DES ENQUÊTES ET INDICATEURS DE SANTÉ EN EUROPE : L'APPROCHE D'EURO-REVES

Jean-Marie ROBINE, Emmanuelle CAMBOIS et Isabelle ROMIEU

12

drees

ÉTUDES et RÉSULTATS

N° 357 • décembre 2004

Directrice de la publication : Mireille ELBAUM • Rédactrice en chef technique : Anne EVANS • Conseiller technique : Gilbert ROTBART • Secrétaires de rédaction : Marie-Hélène BELLEGOU, Catherine DEMAISON • Mise en page : Thierry BETTY • Impression : AIT du ministère des Solidarités, de la santé et de la famille
Internet : www.sante.gouv.fr/htm/publication

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources - ISSN 1146-9129 - CPPAP 0506 B 05791